

Mirerekano Paul

L'énigme, sur le jour de l'assassinat

Et le lieu de l'enterrement, demeure

Par Jérôme NDIHO

Bujumbura, le 26 octobre 2016.

L'énigme sur le jour de l'assassinat et le lieu de l'enterrement de l'Honorable Premier Vice-Président de l'Assemblée Nationale, Paul MIREREKANO, demeure. La controverse s'installe. Il revient à la Commission Vérité Réconciliation pour tirer les choses au clair.



L'Honorable P. MIREREKANO fut fusillé au stade Louis RWAGASORE en octobre 1965 en même temps qu'une vingtaine de ses collègues députés, presque tous, de l'Ethnie Hutu comme lui, par les hommes du Capitaine MICOMBERO Michel, Secrétaire d'Etat à la Défense de cette époque.

Des Burundais nationalistes et démocrates se posent encore

MIREREKANO Paul, Vice-Prés. de l'Assemblée Nationale en 1965

la question de savoir quand exactement l'Honorable P. MIREREKANO Paul a été sommairement exécuté. Les uns soutiennent la date du **19 octobre**.

D'autres celle du **25 octobre** 1965. L'Historien Hon. Léon MANWANGARI, qui était parmi les députés arrêtés avec MIREREKANO, mais qui était un des rares qui ont pu échapper au poteau d'exécution, persistait et signait : « **MIREREKANO a été exécuté le 25 octobre 1965** » et non le 19 octobre 1965. Quoi qu'il en soit, il a été arrêté le 19 octobre 1965 suite à la décision du Capitaine MICOMBERO Michel.

L'intérêt de cette date provient du fait que plusieurs auteurs Burundais estiment que « *le Prince RWAGASORE et MIREREKANO sont les vrais héros de l'Indépendance du Burundi* » (1) (3) (4) (5).

Or ce dernier est à ce point « *oublié* » que même la date de son exécution demeure imprécise. La fausse commune où son corps fut jeté est inconnue. A la Commission Vérité Réconciliation de s'y pencher et de nous dire la vérité ! Comme vous le savez, la vérité constitue la base fondamentale de la réconciliation.

Ceci dit en passant, il faudrait ajouter comme héros de l'Indépendance le Président de l'Assemblée Nationale en 1963, l'Honorable Thaddée SIRYUYUMUSI et le Premier Ministre en 1965, Pierre NGENDANDUMWE, tous acteurs incontournables de la lutte pour l'Indépendance.

Le terme « *oublié* » doit cependant être nuancé d'autant plus que la Radio Télévision Nationale du Burundi glisse, de temps en temps depuis l'année 2005, le nom et l'image de P. MIREREKANO dans ses émissions consacrées

(1) NIYONZIMA Herménégilde : *Burundi, Terre des Héros non chantés* p.43

(3) SIKUYAVUGA Léandre et Edouard MADIRISHA, Le journal IWACU du 28 juin 2013, p.5

(4) Léon MANWANGARI, le journal IWACU du 28 juin 2013, p.5

(5) Athanase BOYI, ibidem, p.6

soit à la commémoration de l'assassinat du Héros de l'Indépendance, le Prince Louis RWAGASORE les 13 octobre soit à la commémoration de l'Indépendance du Burundi les 1^{er} juillet. Les occasions les plus récentes remontent au 11 et 12 octobre 2016 ainsi que les 23, 24 et 25 octobre 2015, quand le Père Désiré YAMUREMYE a déclaré, chaque fois sur l'écran de la RTNB, en matière de la lutte pour l'Indépendance du Burundi,

« *RWAGASORE et MIREREKANO étaient des jumeaux (**amahasa**)* » disait-il en Kirundi.

C'était à l'occasion du débat télévisé sur la responsabilité du Gouverneur du Ruanda-Urundi, M. Jean-Paul HAROY, dans l'assassinat du Prince Louis RWAGASORE. Le débat était animé par Mme Justine BITAGOYE mettant face à face sur le même panel : l'Ex Vice-Premier Président de la République, M. Prospère BAZOMBANZA et le même Père Désiré YAMUREMYE. Les propos du Père Désiré YAMUREMYE sont repris dans le film documentaire qui accompagne ce débat et où apparaît l'Honorable Léon MANWANGARI, soutenant que « **le Prince RWAGASORE et MIREREKANO sont les vrais héros de l'Indépendance du Burundi** ».

Notons aussi le témoignage de la sœur du Prince Louis RWAGASORE, la Princesse Rose Paula IRIBAGIZA, fille du Roi MWAMBUTSA IV BANGIRICENGE, en ces termes : « **Je me rappelle comment le Prince RWAGASORE et Paul MIREREKANO ont collaboré étroitement dans leur lutte pour l'Indépendance du Burundi** » (7). La Princesse Rose Paula IRIBAGIZA, a livré ce témoignage solennel à l'occasion de la levée de deuil définitif de l'Hon. MIREREKANO Paul, le 27 juillet 2013.

(7) Témoignage solennelle de la Princesse Rose Paula IRIBAGIZA, fille du Roi MWAMBUTSA IV BANGIRICENGE à l'occasion de la levée de deuil définitif de l'Hon. MIREREKANO Paul, le 27 juillet 2013.

Enfin, l'Histoire commence à rendre justice à ce Premier Vice – Président de l'Assemblée Nationale de 1965, l'Honorable MIREREKANO Paul longtemps diabolisé puis sciemment ignoré par les régimes politiques qui ont précédé le CNDD-FDD.

Qui est l'Honorable MIREREKANO Paul ?

Militant pour l'Indépendance Nationale immédiate avant 1955, MIREREKANO Paul est né d'une famille paysanne Hutu à Kavumu, zone Bugarama de la province Muramvya, au début des années 1920. La lutte pour l'Indépendance par MIREREKANO Paul trouve des traces au 8^e paragraphe de la lettre N°42/05057/CAB du 25 juillet 1955 rédigée par le Vice-Gouverneur Général du Congo Belge et Gouverneur du Ruanda-Urundi, M. Jean-Paul HAROY, à son chef le Gouverneur Général du Congo Belge basé à Léopoldville (actuellement Kinshasa). M. HAROY rapporte que MIREREKANO Paul : *« apparaît à ceux qui le connaissent comme une forte tête prête à s'ériger en meneur nationaliste passablement illuminé. Son assurance a cru encore notablement depuis que, le 31 Mai dernier en notre présence Sa Majesté le Roi des Belges s'est arrêté longuement à son kraal de légumes sur la route de Muramvya »* (2).

Le journal IWACU du 28 juin 2013, par la plume de SIKUYAVUGA Léandre et Edouard MADIRISHA, confirment ce rôle précurseur de militant, pour l'indépendance immédiate, joué par Paul MIREREKANO : *« Même si les appréciations divergent, selon les points de vue, tous reconnaissent son*

(2) Jean-Paul HAROY, lettre N°42/05057/CAB du 25 juillet 1955.

nationalisme sans précédent » (3). Cela revient à dire qu'il fut le premier nationaliste burundais de haut niveau après le 6 juin 1903, l'année de la perte de l'Indépendance du Burundi suite à l'invasion des Allemands. Concernant cette visite du Roi des Belges, l'Historien et Député en 1965, Hon. Léon MANWANGARI affirme dans le journal IWACU cité plus haut que « la visite du Roi BAUDOIN va rendre MIREREKANO plus populaire. Rencontré à Bugarama, à la place communément appelé « Ku mazi y'Umwami (l'eau du Roi)» le Roi BAUDOIN va féliciter personnellement MIREREKANO pour son initiative. Ce qui va faire écho en Belgique et au Burundi » (4). A ce propos, l'ancien journaliste Athanase BOYI, signale dans le journal IWACU, que « grâce à son projet maraîcher et son charisme, Paul MIREREKANO devient rapidement populaire, et il entre dans le Conseil Supérieur du pays, dirigé par le Roi MWAMUTSA, et qui regroupe les élites burundaises. A cette époque, le Prince Louis RWAGASORE est en Europe pour ses études » (5). Le Prince est revenu au Burundi en 1956. Le 4^e paragraphe de la lettre N°42/05057/CAB du 25 juillet 1955, adressée par le même HAROY à son même chef, atteste que MIREREKANO était « titulaire de la carte de mérite civique et membre du Conseil du Pays de l'Urundi » (2). M. Athanase BOYI de poursuivre : «Le 10 mai 1965, Paul Mirerekano est élu député de Bujumbura, alors qu'il était toujours en exil. Dès son retour, il entre à l'Assemblée nationale et en devient même le vice-président » (5).

(2) Jean-Paul HAROY, lettre N°42/05057/CAB du 25 juillet 1955.

(3) SIKUYAVUGA Léandre et Edouard MADIRISHA, Le journal IWACU du 28 juin 2013, p.5

(4) Léon MANWANGARI, le journal IWACU du 28 juin 2013, p.5

(5) Athanase BOYI, ibidem, p.6

Les massacres de Busangana faussement imputés à P. MIREREKANO

L'Hon. Léon MANWANGARI a réfuté l'affirmation selon laquelle MIREREKANO Paul aurait été impliqué « *dans les massacres de Busangana* »(4) et d'autres lieux de la même année 1965. En effet, l'Honorable MANWANGARI a souligné, dans le *Journal Iwacu*, que « **MIREREKANO a été assassiné le 25 octobre 1965, avant ces événements** » de Busangana (...) **La population se serait soulevée en entendant l'exécution de son idole**» (4). Cette affirmation a été confirmée par le témoignage solennel de la Princesse Rose Paula IRIBAGIZA à l'occasion de la levée de deuil définitif de l'Hon. MIREREKANO Paul, le 27 juillet 2013 en fustigeant « **Des auteurs, à propos de MIREREKANO PAUL, qui le diabolisent en affirmant qu'il a mobilisé ses partisans pour massacrer des citoyens à Busangana . Moi tel que je m'en souviens ce massacre est survenu bien après l'assassinat de MIREREKANO Paul. En outre, les insurgés se sont révoltés à cause de l'assassinat de MIREREKANO Paul et du départ du Roi MWAMBUTSA IV en exil** » (7).

(4) Léon MANWANGARI, le journal IWACU du 28 juin 2013, p.5

(7) Témoignage de la Princesse Rose Paula IRIBAGIZA, fille du Roi MWAMBUTSA IV à l'occasion de la levée de deuil définitif de l'Hon. MIREREKANO Paul, le 27 juillet 2013.

L'entrée de MIREREKANO Paul dans l'histoire du Burundi

En plus de son siège dans le Conseil Supérieur du Burundi depuis 1955, plusieurs témoignages soutiennent que « *MIREREKANO Paul est entré dans l'histoire du Burundi en 1957 quand les indépendantistes Swahili de Buyenzi l'ont placé à la tête de leur mouvement, devenant ainsi le Président de l'Union Nationale du Ruanda-Urundi (UNARU)* » (1). C'est ce qu'on lit dans le livre *Burundi, Terre des Héros non chantés* p.43 écrit par l'Ambassadeur Herménégilde NIYONZIMA, un des auteurs qui ont écrit sur MIREREKANO. L'Ambassadeur NIYONZIMA de poursuivre en soulignant que « *MIREREKANO a réussi à convaincre les membres de l'UNARU pour qu'ils changent l'appellation de l'UNARU en UPRONA, Union pour le Progrès National car il était au courant de l'intention des Belges qui envisageaient séparer le Rwanda du Burundi. C'est ainsi qu'est né l'UPRONA et que donc MIREREKANO Paul en était le premier président* »(1).



Hon. Paul MIREREKANO

Face aux menaces de M. Jean-Paul HAROY qui tentait de l'empêcher de lutter pour l'Indépendance immédiate, MIREREKANO demanda et obtint de ses militants que le Prince RWAGASORE Louis, Conseiller Général l'UPRONA, devienne le Président de l'UPRONA. Il les a fait comprendre que le Prince RWAGASORE était inattaquable en tant que fils du Roi. Ceci n'a pas empêché que M. HAROY emprisonne le Prince dans une résidence surveillée à Rumonge et commandit même sa mort le 13 octobre 1961, affirme l'auteur.

Au demeurant, l'Ambassadeur NIYONZIMA confirme que MIREREKANO et ses militants croyaient que « *les colons belges ne pouvaient pas persécuter le Prince RWAGASORE comme ils le feraient pour un leader ordinaire* » (1) et que par conséquent, il fallait lui céder la présidence de l'UPRONA. Cette cession de la présidence de l'UPRONA par MIREREKANO à RWAGASORE a été longuement évoquée par l'Historien Léon MANWANGARI lors des débats sur l'Indépendance, diffusés par les radios RTNB, Isanganiro et Bonesha FM en juillet 2006. Il qualifiait MIREREKANO de « *véritable fondateur du parti UPRONA* ». Ces propos sont confirmés par le Professeur NSANZE Augustin, l'ancien Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale dans son livre intitulé *Burundi, Le passé au présent, Une démocratie tribalisée* (1956-66) pp.103-133 (11). Apportant le même témoignage à propos de cette cession, l'Ambassadeur NIYONZIMA, auteur du livre cité plus haut, la justifie par le fait que le Prince RWAGASORE était un ami personnel de MIREREKANO. A l'occasion de la levée de deuil définitif de l'Hon. MIREREKANO Paul, le 27 juillet 2013, la Princesse Rose Paula IRIBAGIZA, fille du Roi MWAMBUTSA IV BANGIRICENGE a ajouté, au cours de son témoignage, que : « ***Paul MIREREKANO et le Prince Louis RWAGASORE étaient de vrais amis ...A chaque fois que les Belges tentaient d'emprisonner MIREREKANO, le Roi MWAMBUTSA faisait tout pour qu'il soit mis en liberté ...*** » (7).

(1) – NIYONZIMA Herménégilde : Burundi, Terre des Héros non chantés p.43

(7) Témoignage solennelle de la Princesse Rose Paula IRIBAGIZA, fille du Roi MWAMBUTSA IV BANGIRICENGE à l'occasion de la levée de deuil définitif de l'Hon. MIREREKANO Paul, le 27 juillet 2013.

(11) NSANZE Augustin, Le passé au présent, Une démocratie tribalisée (1956-66) pp.103-133

L'Ambassadeur NIYONZIMA de poursuivre : « *Une autre certitude est que quand RWAGASORE a commencé à parler publiquement de l'UPRONA, il était avec MIREREKANO devant la cathédrale Régina Mundi, après la dernière messe du dimanche* » (1).

Cet événement est confirmé par le Professeur de l'Université du Burundi, Evariste NGAYIMPENDA, auteur du livre *Histoire du Conflit politico-ethnique Burundais – Les Premières Marches du Calvaire (1960-1973)* p.147, en ces termes : « *Lorsque le Prince Rwagasore lance officiellement l'UPRONA, MIREREKANO est à ses côtés* » (12).

Selon l'auteur NIYONZIMA dans le livre cité plus haut, « *J.P. HAROY en a été très fâché, et les jours qui ont suivi, RWAGASORE a été envoyé en prison à Rumonge* ».

Parmi les nombreux témoignages qui reconnaissent le rôle déterminant de MIREREKANO Paul dans l'avènement de l'Indépendance du Burundi, notons aussi celui de la fondation SALAMA, qui a décerné, le 04 juillet 2010, un « *Certificat d'Honneur à Monsieur MIREREKANO Paul, compagnon du Prince Louis RWAGASORE et ayant courageusement œuvré à ses côtés pour la recherche et l'aboutissement de l'indépendance du Burundi* ». Cette fondation a été créée et est présidée par le Sénateur de l'époque, l'Honorable Mohamed RUKARA, actuellement Ombudsman de la République. La remise du certificat a été effectuée par le Président du Sénat, en exercice à l'époque, au terme d'une cérémonie agrémentée par un match de football entre les communes urbaines de Buyenzi et Bwiza.

(1) – NIYONZIMA Herménégilde : Burundi, Terre des Héros non chantés p.43

(12) Evariste NGAYIMPENDA, Histoire du Conflit politico-ethnique Burundais – Les Premières Marches du Calvaire (1960-1973) p.147.

Mesure d'éloignement de MIREREKANO et ses cultures maraîchères

Quant au sort de MIREREKANO, J.P HAROY avait déjà décidé de l'éloigner du Burundi, avant la résidence surveillée du Prince RWAGASORE, en l'envoyant travailler à Ruhengeri au Rwanda. Selon Hon. L. MANWANGARI qui a évoqué cette mesure d'éloignement dans les radios citées plus haut, « *MIREREKANO, a vite compris que les Colons belges voulaient l'écartier de la politique du Burundi. Il a, dès lors, démissionné de l'administration coloniale belge pour s'occuper de ses propres affaires, notamment les cultures maraîchères qu'il a vulgarisées à partir de Bugarama, province Muramvya* ». Abondant dans le même sens, le Professeur Evariste NGAYIMPENDA affirme, dans le livre cité plus haut et à la même page, que, le premier agronome burundais connu, MIREREKANO a « *bâti sa renommée sur la promotion des cultures maraîchères dans la région de Bugarama (...), mais également sur son combat anti- colonialiste aux côtés de RWAGASORE (...)* »(12).

Faisant allusion à ces cultures maraîchères à l'occasion de la levée de deuil définitif de l'Hon. MIREREKANO Paul, le 27 juillet 2013, le Premier Vice-Président de l'Assemblée Nationale (de 2010 à 2015) l'Honorable Mme Mo-Mamo KARERWA a fait savoir que l'institution qu'elle représentait l'avait mandaté « *pour rendre hommage à Feu Paul MIREREKANO et surtout pour soutenir les bonnes œuvres qu'il a initiées* »(28).

(12) Evariste NGAYIMPENDA, Histoire du Conflit politico-ethnique Burundais – Les Premières Marches du Calvaire (1960-1973) p.147.

(28) Discours du Premier Vice-Président de l'Assemblée Nationale, l'Honorable Mo-Mamo KARERWA à l'occasion de la levée de deuil définitif de l'Hon. MIREREKANO Paul, le 27 juillet 2013

Le 4^e paragraphe, de la même lettre citée plus haut rédigée par HAROY à son chef le Gouverneur Général du Congo Belge, situe entre 1945 à 1952 la période d'embauche de MIREREKANO dans l'administration coloniale belge.

La mesure d'éloignement n'ayant pas abouti étant donné la démission mentionnée ci-haut, J.P HAROY passa à l'étape suivante si on se réfère au témoignage du Député de la Communauté Est Africaine, l'Hon. Léonce NDARUBAGIYE dans le site web www.arib.info : « *le Gouverneur J.P HAROY convoqua Paul MIREREKANO à son cabinet pour le dissuader de se lancer dans cette lutte politique, et comme il refusa de se plier à cette injonction, son compte en banque fut bloqué dès le lendemain sur ordre du Gouverneur HARROY. Plus tard, le considérant avec Rwagasore comme étant les vrais piliers du parti UPRONA, l'administration coloniale décida de l'arrêter. Il échappa à la prison grâce à RWAGASORE, averti par Alphonse BUSIGO* » **(13)**. MIREREKANO Paul mena dès lors une vie de clandestin. Depuis, l'Administration belge n'a jamais réussi à savoir où MIREREKANO Paul passait la nuit.

Dans le site web www.arib.info, l'Honorable NDARUBAGIYE Léonce ajoute que « *ce sont principalement les fonds personnels de Paul MIREREKANO qui alimentèrent les caisses de l'UPRONA à sa naissance, avant que Mwalimu NYERERE et un homme d'affaires (...) ne prirent la relève pour financer ce parti nationaliste que fut l'UPRONA* » **(13)**.

(13) NDARUBAGIYE Léonce, Mirerekano Paul, Site web www.arib.info

L'exil de MIREREKANO Paul

L'Ambassadeur NIYONZIMA souligne : « *Quand RWAGASORE a été libéré, MIREREKANO est resté dans le collimateur des belges, et c'est pour éviter son emprisonnement que RWAGASORE l'a envoyé au Congo chez Patrice LUMUMBA dans le cadre des relations entre les organisations indépendantistes dans la région* » **(1)**.

A ce propos, le point de vue de Mr NIYONZIMA converge avec celui du Memorandum du FRODEBU à la p.55 **(6)**, avec celui du Pr NGAYIMPENDA à la page citée plus haut et avec celui de l'Historien L. MANWANGARI sauf que ce dernier précise que la tactique utilisée par RWAGASORE pour le faire fuir fut de l'embarquer dans sa délégation donnant suite à l'invitation du Premier Ministre Patrice LUMUMBA à l'occasion des cérémonies marquant l'Indépendance du CONGO le 30 juin 1960. L'Honorable MANWANGARI donne plus de précisions : « *Le 30 juin 1960, le Prince LOUIS RWAGASORE ET PAUL MIREREKANO sont invités aux cérémonies d'indépendance du Congo. De là, ils apprennent que les Belges risquent de les emprisonner dès leur retour. Le Prince conseille à MIREREKANO de rester à KINSHASA. Le Prince assure que le parti UPRONA prendra en charge les dépenses. MIREREKANO va loger à l'hôtel Regina. A sa grande surprise,* » poursuit MANWANGARI, « *son parti ne lui envoie pas un iota. Il est alors chassé de l'hôtel. Toutefois, un certain Jan SCHOONJANS, un lumumbiste, va l'héberger dans son hôtel de la gare depuis fin juillet 1960 jusqu'aux élections de septembre 1961. Cet homme lui paie un ticket et il rentre* » **(4)**.

(1) NIYONZIMA Herménégilde : Burundi, Terre des Héros non chantés p.43

(4) Léon MANWANGARI, le journal IWACU du 28 juin 2013, p.5

(6) Memorandum du FRODEBU à la p.55

Le Memorandum du FRODEBU et le livre du Professeur NGAYIMPENDA situent, dans la période de séjours à Kinshasa, la prise de conscience de RWAGASORE du danger que courait Paul MIREREKANO. Selon ce Professeur, le Prince estimait que MIREREKANO était menacé et « *recherché par l'administration coloniale* » **(12)** alors que Hon. MANWANGARI et l'Ambassadeur NIYONZIMA la situent bien avant le départ à Kinshasa. « *Après l'assassinat de Patrice Lumumba* », poursuit l'Honorable NDARUBAGIYE dans la même édition citée plus haut, « *Paul MIREREKANO changea de lieu de refuge et s'installa quelques temps en Tanzanie* » **(13)**.

(12) Evariste NGAYIMPENDA, Histoire du Conflit politico-ethnique Burundais – Les Premières Marches du Calvaire (1960-1973) p.147.

RWAGASORE a proposé que MIREREKANO préside l'UPRONA

Au lendemain de la victoire de l'UPRONA, le Prince RWAGASORE rapatria son camarade MIREREKANO. Selon Mr Boniface Fidel KIRARANGAYA, dans son livre *La Vérité sur le Burundi* à la p.37, RWAGASORE « organisa une réception, en honneur de ce retour d'exil.

Au cours de la réception, le Prince déclara qu'il veut que MIREREKANO se consacre entièrement au parti en qualité de Président de l'UPRONA » (14). Cette déclaration est confirmée par l'Ambassadeur NIYONZIMA dans son livre cité plus haut en soutenant que RWAGASORE « avait destiné la présidence de l'UPRONA à MIREREKANO » (1) Confirmant KIRARANGAYA et NIYONZIMA à propos de cette promesse, l'auteur Jean-Marie SINDAYIGAYA soutient, dans son livre *Sortir de la violence au Burundi* p.97, que « RWAGASORE avait affirmé à plusieurs reprises qu'il comptait promouvoir Paul MIREREKANO à la tête du parti UPRONA »(15). Abondent dans le même sens, les auteurs Angelo BARAMPAMA p.85 et 128 (16), M. LUWEL et M. D'HERTEFELT dans *Burundi 1972/Rwanda 1994*, p.237 (17).

(1) – NIYONZIMA Herménégilde : *Burundi, Terre des Héros non chantés* p.43

(14) Boniface Fidel KIRARANGAYA, *La Vérité sur le Burundi* p.37

(15) Jean-Marie SINDAYIGAYA, *Sortir de la violence au Burundi*. P.97

(16) Angelo BARAMPAMA p.85 et 128

(17) M. LUWEL et M. D'HERTEFELT dans *Burundi 1972/Rwanda 1994*, p.237

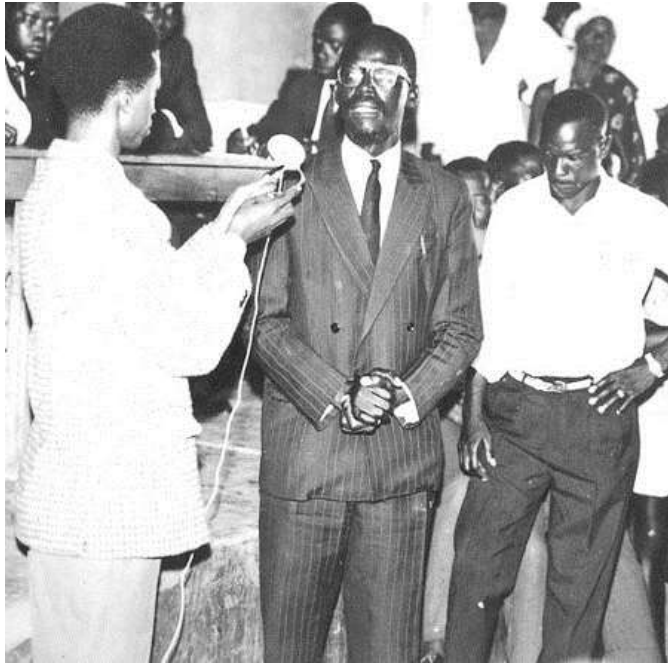
Terminons ce paragraphe en empruntant les termes du Professeur NGAYIMPENDA, qui écrit à la p.149 du livre cité plus haut, que « *Cela étant, que RWAGASORE ait eu l'idée de confier la direction du parti à MIREREKANO n'a rien d'impossible, d'autant plus qu'il l'avait énormément servi, et jouissait de l'estime de tous les militants, de la base au sommet* ». **(18)**

Début du conflit hutu-tutsi

Selon KIRARANGAYA dans son livre, même page citée plus haut, après l'assassinat du Prince RWAGASORE, les deux hommes forts du régime, le nouveau Premier Ministre, André MUHIRWA et le ministre de l'Intérieur, Jean NTIRUHWAMA ont déclaré qu'**en aucun cas ils ne pouvaient « confier le parti UPRONA à un Hutu ! » (14)**. Cependant, le tandem MUHIRWA-NTIRUHWAMA ont fini par se contenter d'un Hutu dont l'épouse, de l'ethnie tutsi, était une parentée du Ministre Jean NTIRUHWAMA. Ceci explique donc cela.

(14) Boniface Fidel KIRARANGAYA, *La Vérité sur le Burundi* p.37

Malgré cette manœuvre dilatoire, ce fut le début du conflit Hutu-Tutsi comme le Président Julius Mwalimu Kambarage NYERERE l'a rappelé dans



sa déclaration à Arusha : « **MIREREKANO, était écarté de l'accès à la présidence à cause de son origine ethnique. Après quoi, s'en est suivi la discrimination contre les Hutus. A cet égard, l'équilibre du pouvoir entre la majorité et la minorité fut compromis** » (19). Ce témoignage du Président NYERERE a été publié dans son Plan de Paix en novembre 1998 à hauteur de son chapitre sur

la recherche de l'origine du conflit au Burundi dans le cadre de sa médiation à Arusha. Relayant les propos de KIRARANGAYA, le Memorandum du FRODEBU aboutit à la même conclusion du Président NYERERE. « *Il n'est certes pas exclu que de sa propre initiative et pour des ambitions personnelles, le Premier ministre MUHIRWA ait cherché à éloigner MIREREKANO* », explique le Pr NGAYIMPENDA à la p.150 de son livre mentionné plus haut. « *Pour contrarier le dessein de MIREREKANO* », poursuit le Pr NGAYIMPENDA à la p.151 « *il fut décidé au mois d'août 1962 que l'ancien comité présiderait aux destinées du parti, (...). Le Premier ministre MUHIRWA, jusque-là premier Vice-Président, devenait ainsi Président Intérimaire, reclassant Paul MIREREKANO à son ancien poste de Trésorier*».

(19) Président de la Tanzanie, Mwalimu Kambarage NYERERE, *Origine du conflit au Burundi, Plan de Paix*, novembre 1998.

A la p.151 du livre ci-haut cité, le Pr NGAYIMPENDA signale que « *le 25 août 1962 MIREREKANO convoqua un meeting au stade Prince RWAGASORE où il évoqua de nouveau la nécessité des élections avec une pointe critique à endroit du gouvernement MUHIRA* » **(20)**. « *Arrêté sur le fait, MIREREKANO sera libéré dans la soirée par une cinquantaine de gendarmes qui l'escortèrent jusqu'à son habitation et assurèrent sa garde* » **(21)**. Cette mutinerie de gendarmes m'a été confirmée personnellement le 13 octobre 2009 par le Commissaire MAGENGE Pascal qui était le Commandant de la Gendarmerie du Royaume du Burundi ; il en parlait dans une conversation en marge de la réception à l'Ambassade du Burundi à Bruxelles à l'occasion de la Commémoration de l'Assassinat du Prince RWAGASORE. Cependant, bien que le Commandant MAGENGE ait confirmé que « *le 25 août 1962 MIREREKANO convoqua un meeting au stade Prince RWAGASORE* » et qu'effectivement c'était dans le but de réclamer « *de nouveau la nécessité des élections* », le Commandant MAGENGE ne confirme pas que MIREREKANO ait pu « *évoquer de nouveau la nécessité des élections avec une pointe critique à endroit du gouvernement Muhirwa* » pour la simple raison que, précise le Commandant MAGENGE, il a lui-même « *fait exécuter les ordres du ministre de l'Intérieur en empêchant MIREREKANO d'aller au Stade, en l'arrêtant et en l'amenant au Commissariat* ». Le Commandant MAGENGE souligne que pour faire passer le message « *c'est Thaddée SIRYUYUMUNSI, ami de MIREREKANO, qui s'est rendu au Stade bondé de citoyens, surtout UPRONISTES, venus de tous les coins du pays.*

Après quoi, tous les gendarmes présents au Commissariat se sont mutinés et ont libéré MIREREKANO qui, le lendemain, fut reçu par le Roi, à l'initiative de ce dernier ».

(20) Pr Evariste NGAYIMPENDA ibidem p.151

(21) Pr Evariste NGAYIMPENDA ibidem p.152

Finally, the elections that MIREREKANO claimed were organized on **14 September 1962** in Muramvya. The tandem MUHIRWA-NTIRUHWAMA organized the electoral fraud to the detriment of MIREREKANO. « *Les délégués des provinces de Rutana et Ruyigi qu'on savait acquis pour MIREREKANO et pour SIRYUYUMUNSI ne participassent pas au scrutin* », indique le Pr NGAYIMPENDA à la p. 153 reprenant les propos de KIRARANGAYA dans le livre ci-haut cité à la p.40 qui souligne que les populations de ces 2 provinces étaient les « *partisans les plus farouches* » **(22)** en faveur de MIREREKANO Paul et SIRYUYUMUSI Thaddée. C'est pour cette raison qu'ils étaient empêchés de voter. Le ministre Pierre NGUNZU « *dona l'ordre à tous les propriétaires de véhicules de la région de ne pas bouger de Rutana* » **(22)**. Le Pr NGAYIMPENDA à la p. 153 et Mr KIRARANGAYA à la p.40 confirment que ce dernier (lui-même), « *directeur de la Sûreté Nationale* » d'alors « *et Président du Bureau Politique de l'UPRONA a placé trois pelotons de policiers à l'entrée de Muramvya pour bloquer la voie aux électeurs venus de Ruyigi* » **(22) (23)**. Le Commandant MAGENGE a ajouté, à l'occasion de la conversation citée plus haut, que « *sur ordre du ministre de l'Intérieur* » (NTIRUHWAMA), il a été « *obligé d'imposer un laissez-passez à tout burundais qui se rendait à Muramvya lors de l'élection du président du Parti UPRONA* ». Ce fut le grand tournant qui éloigna de plus en plus l'UPRONA de la démocratie. Selon le Pr NGAYIMPENDA à la p. 156, « *ce virage marqua une rupture définitive au sein du parti UPRONA (...) Les querelles internes nées de cette rupture aboutiront à la scission du parlement en ailes **Casablanca et Monrovia*** » **(24)**.

(22) Pr Evariste NGAYIMPENDA op cit p.153

(23) Boniface Fidel KIRARANGAYA, *La Vérité sur le Burundi* p.40

(24) Pr NGAYIMPENDA op cit p. 156

A propos de ce grand tournant, le Président NYERERE va plus loin que la scission dans sa déclaration d'Arusha en 1998 : « *Cet état de choses déclencha l'antagonisme ethnique encore en vigueur* » **(19)** (à cette époque de Nyerere).

A ce propos, le site web www.arib.info conclut dans son édition du 19 octobre 2009 : « *Le crime de déni de démocratie fait entrer le Burundi, pour de longues années dans un système autocratique et oppressif meurtrier* » **(25)**.

Le 26 février 1963, MIREREKANO est de nouveau jeté en prison, cette fois à Mpimba. Il est relâché le 17 juillet 1963 sous l'intervention personnelle du Roi MWAMBUTSA IV. Menacé, de nouveau, dans son intégrité physique, MIREREKANO prit le chemin de l'exil en juin 1964 et se réfugia au Rwanda. En 1965, il rentra, triomphalement député après une campagne électorale menée tambour battant, en son absence, par son épouse Catherine SINIREMERA de l'ethnie tutsi. L'Honorable NDARUBAGIYE nous donne une brève description poignante de cette campagne : « *Etant absent, c'est sa femme, Catherine, qui fit campagne pour lui en quelques mots et en promenant sa photo : « Vous le connaissez tous et il m'a demandé de vous dire qu'il sollicite vos voix* » **(13)**.

(13) NDARUBAGIYE Léonce, Mirerekano Paul, Site web www.arib.info

(19) Président de la Tanzanie, Mwalimu Kambarage NYERERE, *Origine du conflit au Burundi, Plan de Paix*, novembre 1998.

(25) ARIB : Site web www.arib.info

Conclusion

L'Honorable Paul MIREREKANO s'est illustré par « *sa lutte pour l'émancipation des masses paysannes et la démocratie, en plus de son combat pour l'indépendance nationale* » (25) (26) (27), comme on peut le lire dans la Voie du Progrès du MEPROBA, le Flambeau de la Révolution de l'UBU et le Memorandum du FRODEBU ainsi que sur le site web www.arib.info. Alors qu'il exerçait le mandat de Vice-Président de l'Assemblée Nationale, MIREREKANO Paul fut arrêté avec plusieurs députés hutu le 19 octobre 1965. Selon l'Historien Hon. Léon MANWANGARI, un des rares rescapés des exécutions qui s'en sont suivi, « *tous ces représentants du Peuple ont été exécutés le 25 octobre 1965 par les hommes du Capitaine MICOMBERO* » au moment où le Roi avait pris la fuite vers Genève. Le Président de l'Assemblée Nationale, Thaddée SIRYUYUMUNSI, de l'ethnie tutsi, fut ensuite jeté en prison.

Je ne saurais pas mieux en arrêter là avec ces témoignages qu'en empruntant les termes de l'Honorable NDARUBAGIYE Léonce, député de la Communauté Est Africaine, consignés dans le site web www.arib.info : « (...) *ceux qui accusèrent Paul MIREREKANO et ses compagnons d'avoir tenté de renverser la monarchie s'empressèrent de la renverser eux-mêmes peu après, ce qui est bien étrange n'est-ce pas ? (...) il n'y a pas eu de procès digne de ce nom, ni avocat de la défense, ni témoins, ni preuves, afin de démontrer de façon irréfutable la culpabilité individuelle de chaque accusé* » (13).

(13) NDARUBAGIYE Léonce, Mirerekano Paul, Site web www.arib.info

(25) ARIB : Site web www.arib.info

(26) MEPROBA, *La Voie du Progrès* site web www.arib.info

(27) UBU, *le Flambeau de la Révolution*

QUELQUES INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

- (1) NIYONZIMA Herménégilde : *Burundi, Terre des Héros non chantés* p.43
- (2) Jean-Paul HAROY, *lettre N°42/05057/CAB du 25 juillet 1955.*
- (3) SIKUYAVUGA Léandre et Edouard MADIRISHA, *Le journal IWACU du 28 juin 2013*, p.5
- (4) Léon MANWANGARI, *le journal IWACU du 28 juin 2013*, p.5
- (5) Athanase BOYI, *ibidem*, p.6
- (6) *Memorandum du FRODEBU* à la p.55
- (7) Témoignage solennelle de la Princesse Rose Paula IRIBAGIZA, fille du Roi MWAMBUTSA IV BANGIRICENGE à l'occasion de *la levée de deuil définitif de l'Hon. MIREREKANO Paul*, le 27 juillet 2013.
- (11) NSANZE Augustin : *Le passé au présent, Une démocratie tribalisée (1956-66)* pp.103-133
- (12) Evariste NGAYIMPENDA, *Histoire du Conflit politico-ethnique Burundais - Les Premières Marches du Calvaire (1960-1973)* p.147.
- (13) NDARUBAGIYE Léonce, *Mirerekano Paul*, Site web www.arib.info
- (14) Boniface Fidel KIRARANGAYA, *La Vérité sur le Burundi* p.37
- (15) Jean-Marie SINDAYIGAYA, *Sortir de la violence au Burundi*. P.97
- (16) Angelo BARAMPAMA p.85 et 128
- (17) M. LUWEL et M. D'HERTEFELT dans [Burundi 1972/Rwanda 1994](#), p.237
- (18) Evariste NGAYIMPENDA, *op cit.* p.149

- (19) Président de la Tanzanie, Mwalimu Kambarage NYERERE, *Origine du conflit au Burundi, Plan de Paix*, novembre 1998.
- (20) Pr Evariste NGAYIMPENDA ibidem p.151
- (21) Pr Evariste NGAYIMPENDA ibidem p.152
- (22) Pr Evariste NGAYIMPENDA op cit p.153
- (23) Boniface Fidel KIRARANGAYA, *La Vérité sur le Burundi* p.40
- (24) Pr NGAYIMPENDA *op cit* p. 156
- (25) ARIB : Site web www.arib.info
- (26) MEPROBA, *La Voie du Progrès* site web www.arib.info
- (27) UBU, *le Flambeau de la Révolution*
- (28) Discours du Premier Vice-Président de l'Assemblée Nationale, l'Honorable Mo-Mamo KARERWA à l'occasion de *la levée de deuil définitif de l'Hon. MIREREKANO Paul*, le 27 juillet 2013.